



L'importance du sol dans la préservation des milieux naturels



L'Édito

Ça déménage...

« Agir pour la nature dans les territoires », voici la signature retenue il y a quelques années par le Réseau des Conservatoires d'espaces naturels. Au 1^{er} janvier 2023, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France renforcera sa présence au cœur des territoires en se dotant d'une nouvelle implantation à Roost-Warendin dans le Nord. Nous disposerons alors de bureaux dans chaque département de la Région Hauts-de-France. Les interactions locales et déplacements des équipes se verront faciliter, d'autant que ces nouveaux locaux se situent à quelques centaines de mètres seulement de sites gérés.

Nos autres implantations évoluent également avec, autre fait marquant prévu en 2023, le déménagement de notre siège actuel de Dury vers Boves, dans la métropole amiénoise. Des travaux de réhabilitation d'un ancien entrepôt sont en cours. Ce vaste bâtiment acquis en fin d'année dernière nous permettra de regrouper les équipes de Dury et de l'antenne technique de Boves.

L'antenne de Merlieux-et-Fouquerolles dans l'Aisne va elle aussi migrer vers des locaux plus fonctionnels et adaptés. Des travaux seront engagés dès 2023.

Ces changements répondent à plusieurs objectifs : permettre la poursuite du développement de l'association, fournir des conditions de travail améliorées aux équipes, rendre plus efficiente l'organisation et également réduire à terme les coûts de fonctionnement.

Ces projets sont soutenus spécifiquement par la DREAL, la Région Hauts-de-France, les Départements de l'Aisne, de la Somme et du Nord, Amiens Métropole, Douaisis Agglo, qu'ils en soient remerciés.

Christophe Lépine,
Président du Conservatoire d'espaces naturels
des Hauts-de-France,
Président de la Fédération des Conservatoires
d'espaces naturels

En bref...

Une belle progression du nombre de Conservateurs bénévoles !

Entre 2020 et 2022, 30 nouveaux Conservateurs bénévoles ont rejoint l'association. Le CEN peut aujourd'hui compter sur 116 Conservateurs bénévoles à l'échelle des Hauts-de-France.

L'effectif s'élève à 300 bénévoles si nous comptons toutes les personnes qui participent de près ou de loin à la préservation des sites naturels. Merci à vous toutes et tous !

Un partenariat national avec Vivara

Vivara est une entreprise spécialisée dans l'élaboration et la fourniture de produits naturels pour la faune des jardins. Une partie des bénéfices de ses ventes est reversée aux Conservatoires d'espaces naturels et financera leurs actions.

En savoir plus : <https://cen-hautsdefrance.org/actualites-agenda/vivara-un-nouveau-partenaire-pour-les-conservatoires-d-espaces-naturels>

Des jouets en bois en soutien à la biodiversité

KMR Chilwood est une petite entreprise locale (située à Dunkerque) qui fabrique des jouets en bois pour les enfants, avec du bois issu de filière durable. Cette entreprise a choisi de reverser 0,10 euros au Conservatoire pour chaque jouet vendu. Au travers de cette opération, KMR Chilwood contribue au développement des actions et programmes de protection de notre association en région.

En savoir plus : <https://kmrchildwood.bigcartel.com/>

Participation à la 1^{ère} «Fête du Parc» du PNR Baie de Somme (80)

Les 2 et 3 juillet derniers, le Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime, officiellement créé il y a deux ans, organisait sa première « Fête du Parc » dans l'enceinte de la prestigieuse abbaye de Saint-Riquier. Le Conservatoire a présenté ses actions à un public sensibilisé au patrimoine sous toutes ses formes. Merci à Claire Papillon (animatrice) pour son aide et à l'équipe du Parc pour son accueil.



Date à retenir

Samedi 13 mai 2023 :

Assemblée générale du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, à Fère-en-Tardenois (02).

Notez bien la date de ce grand rendez-vous dans vos agendas !

... et en images



Valeco soutient le Conservatoire

Dans le cadre de sa politique RSE (Responsabilité Sociétale et Environnementale), Valeco, entreprise qui développe des projets autour des énergies renouvelables, a souhaité aider des actions permettant de contribuer à la séquestration du carbone et à la préservation des ressources naturelles. Les tourbières étant à la croisée de ces deux enjeux, un programme de travaux sur plusieurs sites permettant de préserver ces milieux a été soutenu à hauteur de 20 000 euros. Au-delà de cet appui, des liens se sont créés entre les équipes et de nouvelles perspectives se dessinent pour prolonger et amplifier ce partenariat.

Vincent Santune



Travaux réalisés sur le Marais de Rumaucourt (62)



La Banque des territoires : nouveau partenaire bancaire du Conservatoire

Sans partenaires bancaires avertis, le Conservatoire d'espaces naturels serait régulièrement en difficulté notamment pour la gestion de trésorerie. En effet, les décalages entre l'avance des fonds pour les projets et les paiements peuvent être assez longs. Certains projets datant de 2017 sont par exemple encore en attente de paiement. C'est dans ce cadre que le Conservatoire s'est rapproché de la Direction régionale Hauts-de-France de la Banque des Territoires, qui constitue l'un des cinq métiers du Groupe de la Caisse des Dépôts.

Elle propose des solutions sur mesure de conseils et de financement en prêt et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Le Conservatoire a reçu une écoute attentive de sa part et a pu mettre en place un dispositif de soutien à sa trésorerie. La Banque des Territoires a aussi indiqué partager les valeurs portées par l'association et son objet visant la préservation du patrimoine naturel.

Vincent Santune

La FCEN au « 1% pour la Planète » !

Les 11 et 12 Octobre derniers se tenaient les «Rencontres Philanthropiques pour la Planète», organisées par le «1% pour la planète» dont la Fédération nationale des Conservatoires est membre. Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France s'est mobilisé au côté de la Fédération pour présenter le projet «Développer les aires éducatives (AE) dans les territoires» devant près de 200 mécènes, dans la thématique «Pédagogie active au contact de la nature». Lauréat de la thématique, et «Coup de cœur» du jury, c'est plus de 40 000€ de financement pour les AE actuelles et futures du réseau que rapporte cette fabuleuse expérience. Cette somme s'ajoute au financement déjà acquis grâce à la Fondation SNCF (120 000€ sur 3 ans).

Yann Cuenot

Retrouvez les interventions :

Présentation du projet (à 6min55) :

<https://fb.watch/g6V0V1Nm0l/>

Remise des prix (à 1h09 et 1h23) :

https://fb.watch/g6UxRx_u1s/



De nouveaux locaux...

Création de l'antenne Nord du Conservatoire (59)

Dernier département des Hauts-de-France à ne pas être couvert par une implantation du Conservatoire d'espaces naturels, le Nord accueille désormais une antenne de notre association.

Située à Roost-Warendin, près de Douai, à proximité immédiate de sites gérés (RNR des Annelles, Lains et Pont Pinnet, Terril de l'Escarpelle, RNN de la Tourbière alcaline de Marchiennes...), elle verra l'installation d'une dizaine de membres de l'équipe permanente. L'objectif est de pouvoir conforter notre ancrage territorial et nous rapprocher du réseau de sites préservés dans le département. L'emménagement est prévu début 2023.



Vincent Mercier

Travaux pour le nouveau siège : c'est parti ! (80)

Suite au rachat d'un bâtiment à Boves pour permettre le regroupement des équipes de Dury et Boves et accueillir le siège du Conservatoire, les travaux de remise en état et d'adaptation ont commencé fin septembre.

Création de bureaux, d'une plate-forme fonctionnelle pour l'équipe technique... sont au programme. Objectif de livraison : en mai 2023 si tout se passe bien !

Cette opération a été rendue possible grâce au soutien financier de la Région Hauts-de-France, du Département de la Somme et d'Amiens Métropole. Des journées portes ouvertes sont envisagées en septembre pour venir nous rencontrer dans ce nouvel espace de travail.

Vincent Santune



L'importance du sol dans la préservation des milieux naturels



Invisible, sauf lorsqu'il est mis à nu, le sol constitue pourtant la plus grande partie vivante de l'écosystème terrestre. Les végétations, le paysage que nous percevons ne sont finalement que la partie externe de cet écosystème, la fourrure de l'animal en quelque sorte. Et pourtant nous étudions encore bien plus les végétations, la flore et la faune que le cœur de notre écosystème terrestre, le sol.

Au Conservatoire d'espaces naturels, dans chaque plan de gestion, une partie est dédiée à la pédologie (l'étude des sols). Une description des types de sols présents sur le site est réalisée en fonction des données existantes. Des sondages pédologiques complémentaires peuvent être réalisés en fonction du type de site. La compréhension de la succession des sols et de leur origine permet d'avoir les éléments nécessaires à l'interprétation des paysages et des habitats. Le Conservatoire d'espaces naturels souhaite améliorer les compétences de l'équipe en pédologie afin de mieux comprendre le fonctionnement et l'histoire des écosystèmes qu'il gère.

LA VIE DANS LE SOL

Le sol est avant tout un lieu plein de vie. En effet, 1 g de sol contient : un milliard de bactéries (de milliers d'espèces différentes), des milliers d'espèces de champignons, des centaines d'espèces d'amibes ! Un quart des espèces connues vivent dans le sol, il abrite également 50 à 75% de la biomasse vivante terrestre et 60 à 90% de la matière organique terrestre totale (biomasse vivante et biomasse morte). Les sols sont de ce fait des réservoirs de carbone : le stock de carbone contenu dans le premier mètre de la totalité des sols mondiaux est supérieur aux stocks de carbone de la biomasse végétale et de l'atmosphère réunis !

La vie permet le recyclage de la matière organique qui tombe au sol (2 à 8 tonnes par hectares et par an*). Celle-ci n'est pas assimilable directement par les plantes. Elle est d'abord utilisée par les micro-organismes qui larguent ensuite des nutriments comme l'azote et le phosphore sous forme disponible. La vie dans le sol permet également d'accélérer l'altération de la matière minérale grâce à l'humidité et





Podzol (sol acide, très délavé, des climats froids) observé sur la Réserve naturelle nationale des Landes de Versigny (02)

l'acidité rejetées par les micro-organismes. La vie du sol joue également un rôle important dans l'utilisation de l'azote atmosphérique : ce sont les bactéries qui le captent et le transforment en azote assimilable (rhizobium des légumineuses).

Les organismes vivants, présents dans le sol permettent ainsi le brassage des éléments organiques et minéraux. L'exemple le plus parlant est celui du ver de terre. Il mange de la matière organique riche en bactéries qu'il va chercher dans les premiers cm de sol. Il digère très bien les bactéries mais beaucoup moins bien la matière organique. Il va donc aller chercher de la matière minérale plus en profondeur (grains de la taille du sable) pour broyer la matière organique mais également des argiles pour se protéger des molécules toxiques (l'argile les immobilise et elles sont évacuées dans les selles). Les déjections de ver de terre, appelées « turricules » sont rejetées à la surface du sol et sont constituées d'un mélange d'argiles, de sables et de matière organique. Les vers de terre contribuent donc à brasser et enfouir

la matière organique et leur turricules sont très attrayants pour les bactéries : ils deviennent alors un met de choix à aller chercher à la surface !

Il ne faut pas oublier le rôle des végétaux : un tiers de la biomasse des plantes se situe sous terre. Les racines sont de la matière organique qui s'enfonce dans le sol en rejetant des molécules pour grandir, absorber les minéraux, repousser les autres végétaux ou attirer des micro-organismes (bactéries, champignons mycorrhiziens) pour faciliter l'assimilation des nutriments du sol.

Grâce à la photosynthèse, qui permet le captage du carbone atmosphérique, les racines stockent du carbone dans le sol : elles stockent 1 à 5 fois plus de matière organique que les parties aériennes des plantes. Inversement, les matières minérales du sol sont pompées par les racines pour être acheminées vers les parties aériennes. Les plantes injectent ainsi de la matière organique en profondeur et font remonter à la surface du sol la matière minérale lorsque les parties aériennes dépérissent, comme les feuilles mortes tombent à l'automne.

* Pour en savoir plus :

<https://www.afes.fr/les-sols/sols-et-chiffres-cles/>

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sols-et-environnement-chiffres-cles-edition-2015>

<https://cen-hautsdefrance.org/projets-en-cen/plan-regional-d-action-en-faveur-des-tourbieres-des-hauts-de-france>

<https://cen-hautsdefrance.org/projets-en-cen/plan-d-actions-en-faveur-de-la-geodiversite>

<https://reseau-cen.org/fr/actualites-agenda/conservatoire-d-espaces-naturels-de-rhone-alpes-la-vie-des-sols-le-vivant-qui-travaille-pour-nous>

En conséquence, sans la vie du sol, il n'y aurait pas de recyclage de la matière organique, peu de dégradation de la matière minérale, pas de fertilité du sol.

L'EAU, LE SOL ET LES NUTRIMENTS

Le rôle du sol dans la rétention d'eau est primordial. Un sol est constitué de pores de différentes tailles. Les plus gros laissent passer l'eau qui va pouvoir cheminer lentement jusqu'aux nappes phréatiques puis aux rivières. Les plus petits vont la retenir par capillarité et permettre un stockage dans le sol, dont une partie est utilisable par les plantes. La majeure partie des eaux pluviales d'un sol en bonne santé, végétalisé, repart ainsi vers l'atmosphère grâce à l'évapotranspiration des plantes.

Le tassement du sol, par les engins agricoles ou forestiers par exemple, va limiter l'infiltration de l'eau en effaçant les macropores, tandis que le labour, qui réduit considérablement la vie du sol à l'origine d'une grande partie du réseau de micropores, va limiter sa capacité de stockage d'eau. Combiné à un sol imperméabilisé par l'urbanisation ou mis à nu (labour, coupe forestière), l'eau pluviale ne va plus être stockée ou acheminée vers les nappes, mais ruisseler à la surface du sol, entraînant parfois des coulées de boue. Dans les secteurs régionaux dominés par l'urbanisation ou l'agriculture intensive, ce phénomène porte de graves atteintes aux zones humides car cela impacte leur qualité et leur quantité d'eau : apports de matières en suspension dans les

eaux de surface, recharge des nappes phréatiques et alluviales limitées et apports de polluants.

La fraction liquide des sols n'est pas de l'eau pure mais un mélange : au contact des roches et des minéraux du sol, elle se charge en sels minéraux. En fonction de sa composition, c'est cette solution qui va rendre un sol basique, neutre ou acide. Le pH d'un sol est ainsi lié au type de roche sous-jacente, au type de matière organique tombant à la surface du sol et à la source principale d'alimentation en eau (eau de pluie ou eau de source chargée en minéraux). L'acidité d'un sol va avoir une influence importante sur la vie du sol et sa capacité de décomposition de la matière organique (c'est-à-dire sa capacité à rendre disponible des éléments nutritifs pour les plantes). Les sols les plus riches en matière organique ne sont pas toujours les plus fertiles !

La fertilité d'un sol dépend de la quantité de nutriments disponibles pour les plantes : un sol peu épais comme celui des pelouses calcicoles ou acides sera pauvre en nutriments et permettra à des espèces végétales spécialistes de s'implanter, permettant l'expression d'une biodiversité rare et remarquable. Mais de la même manière un sol riche en matière organique dont la décomposition est fortement ralentie du fait de son acidité ou de sa charge en sels minéraux bloquant la minéralisation (ions calcium ou aluminium par exemple) permettra l'expression de végétations originales, avec des espèces adaptées à ces conditions de milieu (voir encadré sur le sol tourbeux).

Le sol un patrimoine géologique ?

Bien sûr ! La roche sous-jacente, les organismes macro ou microscopiques, l'eau, le gel, la sécheresse, l'homme, le temps sont des facteurs déterminants de la construction des sols : la pédogenèse.

Il en résulte une grande diversité, tant du point de vue de leur histoire, de leur structure, que de leurs capacités (agronomiques par exemple).

Par ailleurs, dans ce processus pédogénétique, les sols conservent différentes traces : pollens, spores, figures de gel, traces d'activité humaine, etc.

Chercher ces traces, permet aux scientifiques de nous parler du passé de nos territoires, de l'évolution de nos environnements et de celle du climat...

L'inventaire du patrimoine géologique valorise plusieurs sites présentant des sols atypiques ou riches de ces indices !



Accumulation de matière organique et d'oxyde de fer dans le podzol des landes sèches de la Réserve naturelle nationale de Versigny (02)



Carotte réalisée pour une analyse pédologique

LA PRÉSERVATION DES SOLS

Les sols sont menacés, principalement par l'urbanisation et l'agriculture intensive : imperméabilisation, érosion, perte de matière organique, salinisation (du fait de l'irrigation par les nappes qui apporte un surplus de sels minéraux), pollution (éléments métalliques, hydrocarbures, pesticides), asphyxie (tassement par les engins agricoles ou forestiers). À l'échelle mondiale 1/3 des sols sont modérément ou gravement dégradés (chiffres officiels de la «*Food and Agriculture Organization*»). Pourtant les sols constituent une ressource limitée. Nos sols sont issus de processus extrêmement lents, résultant de l'altération des roches sous l'effet des climats successifs et des activités biologiques passées. L'AFES (Association Française pour l'Etude du Sol) référence une

diversité de 110 types de sols en France. Le sol constitue un patrimoine diversifié qu'il convient de préserver. D'une part, parce que de la bonne santé des sols dépend notre alimentation (95% de nos aliments viennent du sol), mais aussi parce que la détérioration des sols a un impact sur les milieux : augmentation des fréquences et intensités des coulées de boue ou des inondations, moindre rétention d'eau et donc moindre restitution d'eau en période sèche, épuisement des terres agricoles etc. En protégeant des sites, le Conservatoire participe à la préservation de sols naturels, à l'abri de l'artificialisation et de leur dénaturation par le labour ou les produits chimiques. Une meilleure connaissance sur la formation des sols, leur état et leurs besoins de conservation, permet aussi de mieux protéger la biodiversité qu'ils portent.

Quentin Marescaux

La tourbe un sol particulier !

La pédogénèse, le processus de formation des sols, s'effectue de haut en bas : le sol s'épaissit en profondeur avec l'altération de la roche mère. Sauf pour les tourbières ! La tourbe ou histosol (du grec histos : tissu) est un sol composé de tissus organiques peu dégradés qui s'édifie du bas vers le haut. La formation d'un histosol n'est possible qu'en zone humide saturée en permanence par une eau stagnante ou peu mobile. La présence permanente d'eau pauvre en oxygène réduit considérablement l'activité des micro-organismes décomposeurs et la production végétale nette est supérieure à la décomposition de la matière organique. Il en résulte une accumulation des tissus végétaux, formant la tourbe qui s'épaissit en moyenne d'1 mm / an. Dans notre région, la majorité des sols tourbeux se retrouvent au niveau des vallées alluviales (Somme, Authie, Sensée, Scarpe, Escaut, Thérain, Ardon, Ourcq, ...). On peut retrouver des épaisseurs de tourbes allant jusqu'à 11 m en vallée de la Somme. La matière organique étant constituée de carbone, ces types de sols sont les champions du monde du stockage de carbone ! Une tourbière avec 2 m d'épaisseur de tourbe contient 10 fois plus de carbone qu'une forêt tempérée !

Découvrir...



La Réserve naturelle régionale des Larris et Tourbières de Saint-Pierre-ès-Champs

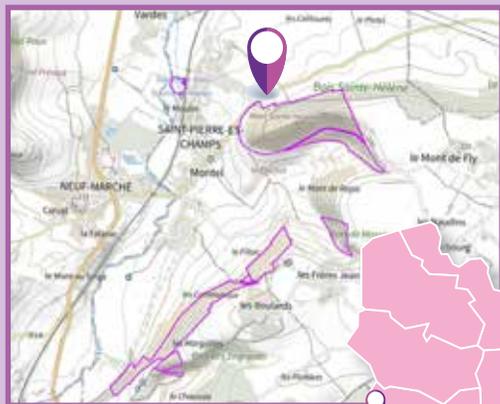
À la limite de l'Oise et la Seine-Maritime, la Réserve, d'une superficie de près de 80 hectares est constituée de zones humides, boisements et coteaux. L'un d'eux, nommé colline Sainte-Hélène (encore appelé Mont Sainte-Hélène ou Côte Sainte-Hélène) est l'un des plus beaux secteurs de pelouses.

Empruntez l'escalier prévu à cet effet et lieu de départ de la randonnée qui permet de découvrir en premier la Colline Sainte-Hélène avant de parcourir un des secteurs boisés.

Types de milieux et espèces à découvrir

Le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*), revu lors d'inventaires en 2019 sur deux des coteaux de la Réserve a fait sa réapparition après 21 ans de recherche ! La gestion mise en place (débroussaillage des ligneux, pâturage ovin et fauche exportatrice en rotation...) a permis de maintenir, mais aussi de restaurer des habitats favorables au redéploiement de l'espèce. Ainsi, le réseau de coteaux de

Comment y aller ?



Depuis la N31, prendre la direction de la réserve à hauteur de la commune de Saint-Germer-de-Fly et se garer sur le parking face au cimetière de Saint-Pierre-ès-Champs.

CARTE D'IDENTITÉ :

Type de milieu : boisements, cavité souterraine, marais et étangs, pelouses calcicoles.

Espèces emblématiques : Lucine, Virgule, Petite Violette, Muscardin, Triton crêté, Vertigo de Des Moulins, Vipère péliade - Ophrys bourdon, Orchis bouffon, Polygala d'Autriche, Pigamon jaune.

Accessibilité : sentier du mont, circuit balisé de 2 km



Découvrir...

la faune



Le Damier de la Succise

Découvrir...

la flore



La Gesse de Nissolle





Panorama depuis la colline Sainte-Hélène.

ce secteur, que ce soit en région Hauts-de-France ou Normandie, semble donc être encore fonctionnel pour permettre le déplacement de ces papillons comme en atteste aussi la colonisation récente des larris de la Réserve par la Mélitée des scabieuses (*Mellicta parthenoides*) a priori par ses populations normandes.

Dans le cadre du renouvellement du plan de gestion de la Réserve entre 2019 et 2020, des inventaires de la faune, de la flore et des habitats ont donc été entrepris. Ces inventaires se sont en partie focalisés sur la réactualisation de données anciennes d'espèces remarquables permettant d'affiner et de réorienter, lorsque cela s'est avéré nécessaire, la gestion écologique du site. Ainsi, le Procris de

l'Helianthème (*Adscita geyrion*), autre papillon, a été retrouvé (dernière donnée 2012). Le Bruant zizi (*Emberiza cirulus*) n'avait quant à lui pas été contacté en période de nidification depuis 20 ans sur la colline Sainte-Hélène. Concernant la flore, la Gesse de Nissolle (*Lathyrus nissolia*) qui n'avait pas été observée depuis 2007 a été retrouvée. Les fauches exportatrices sous le verger conservatoire ont permis de maintenir l'espèce.

Autre symbole de la Réserve, son Tilleul pluricentenaire, qui fut le refuge au XVII^e de l'Ermite Jean Sacy, a été labellisé arbre remarquable en 2018.

Coralie Morel



Découvrir...

la flore

La Gesse de Nissolle

Nom scientifique : *Lathyrus nissolia*

Rareté : assez rare (AR) en Hauts-de-France.

Statuts : préoccupation mineure (LC).

Floraison : mai à juillet.

Caractéristiques : plante de la famille des Fabacées qui possède des feuilles très allongées simples, sans vrille. Les fleurs rose vif sont solitaires ou groupées par deux et sont portées par un long pédoncule.

Milieux : végétations annuelles commensales des cultures sur sols calcaires et prairies de fauche mésophiles.



Découvrir...

la faune

Le Damier de la Succise

Nom scientifique : *Euphydryas aurinia*

Rareté : très rare (RR) en Nord Pas-de-Calais ; rare (R) en Picardie.

Statuts : en danger (EN) en Hauts-de-France.

Période de vol : mai-juin.

Caractéristiques : dessus fauve avec des dessins noirs d'abondance variable. Une série complète de points noirs dans la bande postdiscale orange de l'aile postérieure.

Milieux : pelouses mésophiles, landes, prairies humides où les plantes hôtes sont bien présentes (essentiellement *Succisa pratensis* mais aussi *Scabiosa columbaria*).



Le cahier du naturaliste

par Ludivine Caron

Reconnaître les arbres par leurs feuilles et leurs fruits

Les arbres de la forêt peuvent être classés en fonction de la forme de leurs feuilles. Leurs silhouettes, leurs fruits et leurs écorces peuvent aussi aider à identifier les différentes essences...

Apprenons à reconnaître les arbres par leurs feuilles !

Le saviez-vous?

Les Hauts-de-France, avec 16,3 % de leur territoire occupés par de la forêt (contre 41% pour l'Europe et environ 30% pour la France), est l'un des moins boisés du territoire national.

Source : Observatoire de la Biodiversité des Hauts-de-France (2019)

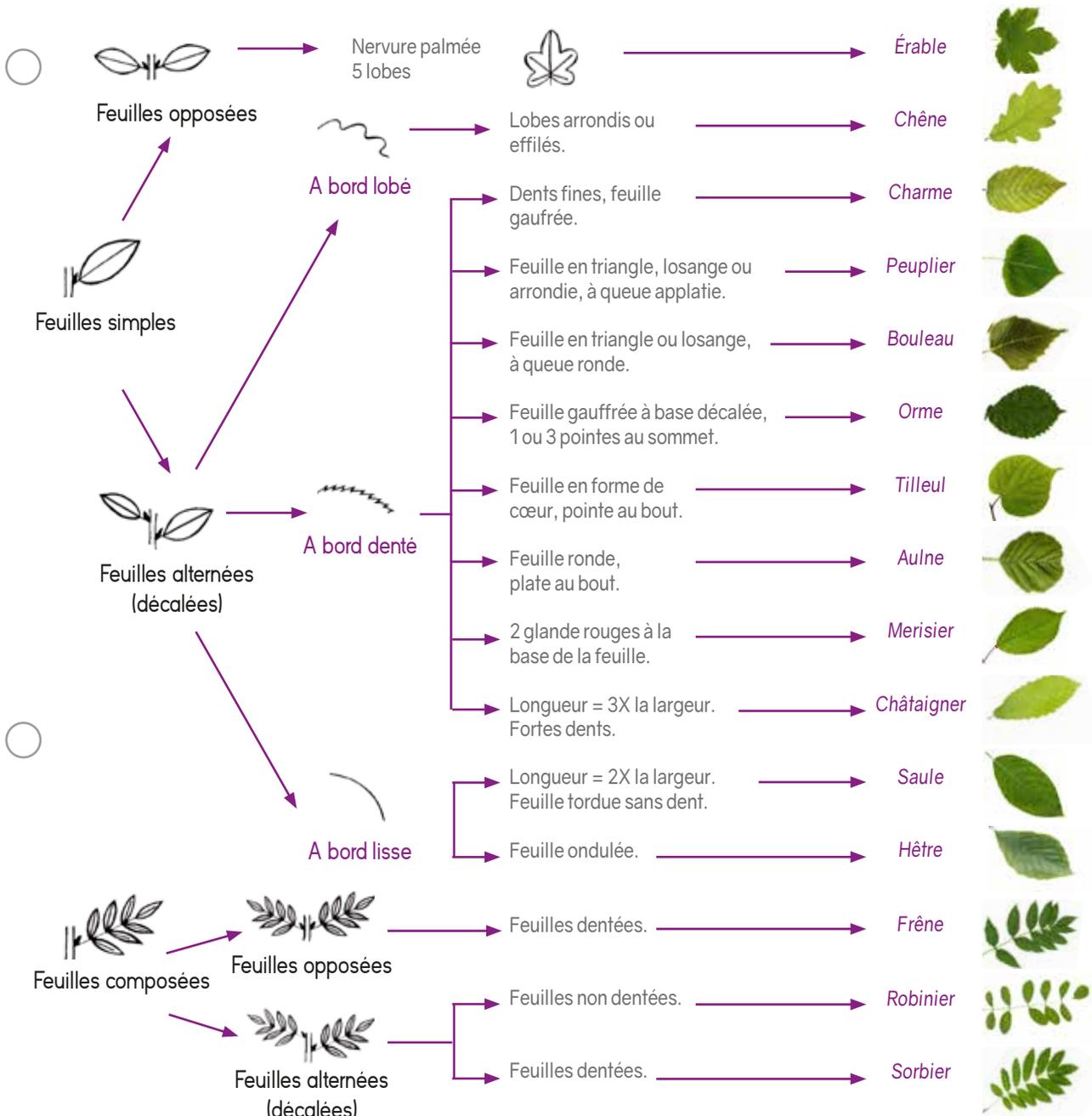


Schéma réalisé d'après des informations fournies par l'Office National des Forêts sur : www.onf.fr

On juge l'arbre à ses fruits...

Saurez-vous relier chaque essence d'arbre à son fruit ?

Aulne



a



Samares

Châtaigner



b



Fâines

Chêne



c



Strobiles

Érable



d



Akènes

Hêtre



e



Châtaignes

Tilleul



f



Glands

Réponses : 1_c, 2_e, 3_f, 4_a, 5_b, 6_d.

La Vie des sites



1. Découverte du Scirpe de yagara à l'étang de la Verrerie - DHUYS-ET-MORIN-EN-BRIE (02)

Cet été, lors du diagnostic pour le premier plan de gestion de l'étang de la Verrerie, site privé sur la commune de Dhuis-et-Morin-en-Brie (02), le Scirpe de Yagara (*Bolboschoenus yagara*) a été découvert en une station de plus de 10 m². Il s'agit de la première observation de cette espèce pour les Hauts-de-France. Cette grande cypéracée (120 cm) de répartition continentale est ici en limite occidentale d'aire de répartition. Elle semble rechercher les berges de plans d'eau à variation annuelle, sur substrat argileux, aux eaux de bonne qualité. Le site de la Verrerie est un étang typique des plateaux de la Brie du sud de l'Aisne sur limons argileux, qui est d'ailleurs connu pour sa faune et sa flore riches.

Adrien Messean



2. Pour la Fête de la science, découvrons les espèces exotiques envahissantes - PICQUIGNY (80)

Dans le cadre de la Fête de la Science, qui vise chaque année à sensibiliser et à rendre accessible aux enfants comme aux plus grands tous les domaines scientifiques, les Marais de Picquigny ont fait l'objet d'une visite grand public sur la thématique des espèces exotiques envahissantes. Au programme : découvertes et observations des espèces végétales et animales exotiques envahissantes présentes sur le site ! Organisée le 12 octobre en collaboration avec Somme Nature et Picardie Nature, elle a permis aux participants attentifs d'échanger sur les problématiques amenées par ces espèces invasives exotiques tout en découvrant ce site exceptionnel.

Marie Angot



3. Un nouveau partenariat pour la protection des chiroptères - HESDIN (62)

C'est dans les combles de l'hôtel de ville d'Hesdin que se joue une étape insoupçonnée mais cruciale du cycle de vie des Grands Murins de la région. Parmi les plus grandes chauve-souris d'Europe, menacée en région Hauts-de-France, elle est essentiellement forestière mais elle hiberne de fin octobre à fin mars dans les remparts de Montreuil-sur-mer, puis se réfugie sous l'épaisse charpente de la mairie d'Hesdin pour mettre bas et élever les jeunes de juin à août.

Pour les protéger, le Conservatoire et la Ville ont renouvelé cet été leur partenariat existant depuis 2001. Le plan de relance de l'Etat avait permis en début d'année, d'installer une caméra infrarouge pour les étudier et sensibiliser le public. Le 24 août dernier, une quarantaine d'Hesdinois curieux ont pu découvrir ce dispositif avant de partir à la recherche de chauves-souris dans les rues de la ville équipés de Batbox en compagnie de notre animateur nature.

Vincent Mercier



4 . Une classe de 5^{ème} crée l'option «Aire Terrestre Educative» - ROOST-WARENDIN (59)



Le 29 septembre dernier au collège Docteur Ernest Schaffner, se tenait l'inauguration de l'Aire Terrestre Éducative labellisée par l'Office français de la biodiversité (OFB) en présence du maire, du principal du collège, du directeur du Conservatoire et de l'inspecteur pédagogique régional en charge du développement durable.

L'année dernière, ce sont 110 élèves de quatre classes de 6^{ème} qui ont préparé le projet. Cette année, 30 élèves volontaires de 5^{ème} ayant suivi le projet l'an dernier ont repris le flambeau pour investir les lieux ; une classe optionnelle a même été créée. Ce projet implique aussi les classes en Unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis) et en Section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa). Ce programme a lieu grâce au concours financier de la Fondation SNCF et de Douaisis Agglo.

Franck Lecocq

6 . MobBiodiv' restauration - SAINT-PIERRE-ÈS-CHAMPS (60)

Co-gestionnaires de la Réserve naturelle régionale des Larris et Tourbières de Saint-Pierre-ès-Champs depuis 2010, le Conservatoire et la commune mènent des travaux de restauration. Dans cet objectif, le Conservatoire a déposé début 2021 un projet de restauration du coteau « des communes » auprès de l'Office Français de la Biodiversité. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Plan France Relance « MOBBIODIV'RESTAURATION ».

L'objectif est de permettre la reconnexion entre coteaux assurant ainsi une meilleure continuité écologique nécessaire au maintien de certaines espèces. Ce projet se veut également participatif avec la réalisation d'un chantier nature début 2023. Au total, ce sont plus de 6 hectares de coteaux qui pourront être restaurés et sur lesquels des aménagements vont être réalisés afin de faciliter la mise en œuvre d'un pâturage.



5 . Une mare retrouve la lumière ! - NORRENT-FONTES (62)

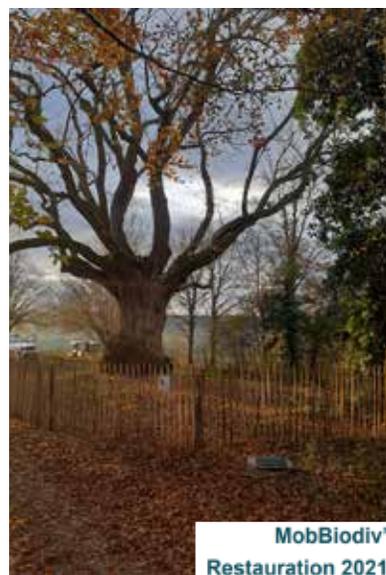
Le 5 septembre, dans le cadre d'un travail préparatoire à la rédaction du Plan d'Actions Quinquennal du Conservatoire, les équipes territoriales de l'antenne de Lillers ont remercié la mairie pour son accueil en réalisant un chantier de réouverture d'une mare à l'entrée du Marais pourri.

Gérée depuis douze ans, cette zone humide d'environ 6 hectares était autrefois exploitée pour la tourbe. Composée principalement d'une roselière frangée de fourrés à Saule cendré, elle abrite un beau cortège d'oiseaux et permet la reproduction du brochet.

À 20 salariés accompagnés d'Isabelle, la conservatrice bénévole, ce sont 250 m² qui ont été libérés de leur gangue ligneuse et d'un dépôt de déchets. Cette tâche rondement menée accompagne opportunément un projet de création de boucle autour du marais et permet de compléter le maillage de mares existant.

François Chemin

Coralie Morel



7 . La Hottée du Diable fait peau neuve - COINCY (02)



La Hottée du Diable est un lieu atypique du Sud de l'Aisne. La beauté des paysages de lande sèche, sable et bancs de grès amène chaque année près de 50 000 visiteurs ce qui en fait le 5^{ème} site naturel le plus visité des Hauts-de-France. Cependant, cette visibilité accrue a un impact non négligeable sur les habitats et les espèces. En effet, la sur-fréquentation du site amène progressivement le glissement du sable vers le bas de la Hottée, provoquant la disparition de la lande et le déchaussement de certains blocs de grès.

Ainsi, en 2021, le Conservatoire et la commune ont lancé une démarche de restauration du sentier afin de mieux diriger les visiteurs sur les chemins définis et de permettre aux habitats naturels et aux espèces qui y vivent de se réappropriés des surfaces dégradées. Les travaux ont été réalisés courant septembre. L'ancien sentier a été enlevé et une première partie de lisses a été installée sur les secteurs les plus en danger. Les travaux se poursuivront en 2023-2024.

Mathilde Rêve

9. Découverte de l'Aesche isocèle et de la Cordulie à corps fin - MÉRICOURT (80)

En 2022, le Conservatoire d'espaces naturels s'est engagé avec la commune de Méricourt pour la création d'une réserve ornithologique sur le Marais d'Etinehem. Autrefois exploité pour sa tourbe, le marais possède de nombreux étangs de tourbage. Malgré l'image d'un site très perturbé, ce dernier s'est avéré regorger de découvertes intéressantes.

C'est notamment le cas pour les libellules avec la découverte de l'Aesche isocèle et de la Cordulie à corps fins (*photo ci-contre*). Ces deux espèces auparavant peu présentes dans la Somme, menacées par la pollution des eaux et la destruction de leurs habitats, connaissent ces dernières années une expansion de leur aire de répartition vers le nord sous l'effet du réchauffement climatique ; le Marais d'Etinehem s'est révélé être un site favorable à ces deux espèces.

Cédric Lebouteiller



8 . L'accueil du public au Marais de Sacy - SACY-LE-GRAND (60)

Pour la seconde année, le chalet d'accueil du public a été ouvert en juillet et août sur la propriété départementale des Marais de Sacy. Quatre étudiants se sont relayés du mercredi au dimanche pour assurer l'accueil des visiteurs, les informer sur les sentiers de promenade et sur le patrimoine naturel des marais. Plus de 1000 personnes sont ainsi passées par le chalet lors de cet été (la fréquentation annuelle du site dépasse les 10000 personnes).

La présence de cette structure d'accueil et la communication associée favorisent une augmentation de la fréquentation du site car près de la moitié des visiteurs venait pour la première fois. La provenance majoritairement locale du public montre que le site souffre encore d'un manque de connaissance et de reconnaissance à une plus large échelle. Les projets à venir sur de nouveaux sentiers et une réflexion importante sur les moyens de communication permettront à coup sûr de faire rayonner encore plus largement ce site exceptionnel.

Herbert Decodts



10 . Des mares pour le Sonneur à ventre jaune (et pas seulement) ! - SUD DE L' AISNE (02)

Les travaux en faveur du Sonneur à ventre jaune dans le sud de l'Aisne, dont nous aurons l'occasion de vous reparler prochainement, ont permis la création d'un réseau de plus de 150 mares en deux années. La réouverture de petites clairières et le décapage des abords des mares ont été cet été le théâtre d'excellents résultats. Outre le retour très rapide d'individus de Sonneur, à Coincy la Cicogne noire a vu dans ces milieux un habitat de chasse intéressant, elle fut même prise sur le fait en train de chasser du Sonneur ! Sa reproduction sur le secteur devient très probable et son nid va être recherché. Pour la flore, à Barzy-sur-Marne, c'est le Jonc des marécages qui a germé par dizaines de pieds, tandis que dans le Tardenois la Scutellaire naine (photo ci-dessous) revitalisait ses populations.

Adrien Messean



11 . Une classe en action pour la biodiversité ! - LE PLESSIS-BRION (60)



Pour la seconde année consécutive, nous avons accompagnés les élèves de 6^{ème} et dispositif Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) du collège Paul Eluard de Noyon sur le site naturel du Trou Bouly au Plessis-Brion pour une journée d'inventaires faune et flore !

Le mois de mai est une période où la biodiversité commence à foisonner ! Premières demoiselles, oiseaux nicheurs et orchidées étaient au rendez-vous de ces classes mixées pour un tournage vidéo en guise de restitution.

Auparavant, courant janvier, un animateur nature du Conservatoire s'est glissé dans une salle de classe pour un petit diaporama sur l'origine, les menaces et les enjeux de conservation des zones humides !

Franck Cominale

12 . Ça débroussaille sur les Monts ! - BAIVES, WALLERS-EN-FAGNE (59)

Nous ne parlons pas d'engins chenillés ici, mais de bêtes à poils et à cornes arrivées cette année au sein des nouveaux parcs de pâturage aménagés sur les Monts de Baives et Wallers-en-Fagne. Par l'intermédiaire de la SAFER, le Conservatoire a été mis en relation avec Jessie Derkenne, une jeune éleveuse de chèvres et de moutons de Mondrepuis en recherche de terrains.

Si les parcelles du Conservatoire sont un peu éloignées de son siège d'exploitation, la surface et la nature des terrains (ancienne plantation avec de nombreux ronciers et rejets ligneux) ont rapidement convaincu l'exploitante, même si l'incivilité de certains usagers oblige à surveiller davantage le troupeau. Depuis mai, une dizaine de chèvres et autant de moutons débroussaillent ainsi le sous-bois et les anciennes carrières de calcaire, ce qui devrait notamment favoriser les orchidées.

Si vous passez à Mondrepuis ou faites les marchés du secteur, n'hésitez pas à venir goûter les fromages bio de la Chèvrerie du Hauty ! (Retrouvez les produits de notre partenaire : <https://www.facebook.com/chevreriehautymondrepuis>)

Benoît Gallet





Ils font les Conservatoires

Bénévoles & salariés

3 QUESTIONS À ... Christophe Pauchet, Mécénat de compétences en recherche de partenariat

Mise à disposition professionnelle ?

Ce dispositif permet aux salariés de certaines entreprises qui l'acceptent, d'effectuer une mission relevant de leurs compétences pour une association d'intérêt général. En ce qui me concerne, il s'agit d'une convention de mécénat de compétences signée entre le Conservatoire, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois (CASQ) et BNP PARIBAS pour 18 mois. Je reste donc salarié et la BNP bénéficie d'une réduction d'impôts.

Quelles sont tes missions actuelles ?

Pour la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois (02), j'ai pour mission de renforcer les liens entre la Réserve naturelle nationale des Marais d'Isle et le Parc d'Isle. Nous travaillons par exemple sur : la signalétique du Parc d'Isle, le label Ramsar du Val de Somme dans le département de l'Aisne, les liens entre Réserves Naturelles de France et le Parc d'Isle.

Pour le Conservatoire, je participe aux actions de promotion de l'association et à la recherche d'entreprises partenaires. Dans ce cadre, je propose aux adhérents et salariés de l'association de chercher des personnes de leur entourage, sensibles à l'environnement, qui acceptent de recommander le Conservatoire. La recommandation consiste à nous mettre en relation avec des responsables d'entreprises ou responsables environnement par le biais de salariés de ces mêmes sociétés. En nous recommandant d'une personne connue du dirigeant, nous avons beaucoup plus de chances d'obtenir un rendez-vous. Quoi qu'il arrive, cela valorise votre action et fait mieux connaître le Conservatoire.

Pourquoi ce mécénat de compétences ?

J'ai toujours rêvé d'aider à la préservation des zones humides et je passe tous mes loisirs à observer les oiseaux dans la vallée de l'Oise où je suis né. Aussi, j'ai préféré me « reconverter » et prendre un nouveau départ après 38 ans de carrière en banque. Catherine, ma femme qui a souvent de bonnes idées, m'a incité à contacter le directeur du Parc d'Isle pour travailler en lien avec la Réserve naturelle du Marais d'Isle qui m'a alors orienté vers le Conservatoire. Grâce au travail de Clémence Lambert, Vincent Santune, Loïc Léglise, David Frimin, Christophe Villain et de David Lacave, nous avons signé une convention de mécénat de compétences.

C'est l'occasion pour moi de remercier la Direction du Conservatoire et celle de la CASQ, sans oublier toutes les équipes salariées et bénévoles des deux structures. Une fois à la retraite, j'espère continuer à les aider dans leur volonté d'agir pour l'environnement.



Si tu étais ...

... une saison ?

Le Printemps, car il est à la fois symbole de renouveau et d'espoir.

... un site naturel protégé des Hauts-de-France ?

La Réserve naturelle nationale des landes de Versigny (02).

... un film ?

« Le cercle des poètes disparus »
de Peter Weir et Tom Schulman.

... une chanson ?

« Sous mon arbre » de Julien Clerc.

... une citation ?

Je citerai tout d'abord Gilles Bœuf, biologiste, qui a dit : « La biodiversité est indispensable à l'existence humaine et est la base de notre économie. Si elle venait à disparaître, il en irait alors de même pour les entreprises. Ce constat est aujourd'hui limpide et les entreprises quelque peu raisonnables, ne peuvent continuer dans un système déconnecté des enjeux liés à la biodiversité. »

Mais aussi Jean de la Fontaine : « Il faut s'entraider, c'est la loi de la nature ». Simple pour vous dire qu'il serait formidable si vous pouviez recommander le Conservatoire à votre entourage, comme commencent à le faire certains d'entre-vous. Ce qui serait un bon moyen de nous entraider !

Hélène Dehouck,

Animatrice du Projet Européen « Unesco Sites Across the Channel » et chargée du projet « Geopark Transmanche » au sein du PNR des Caps et Marais d'Opale

« Je suis coordinatrice du projet de candidature au label « Geopark mondial UNESCO » porté par le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et l'AONB des Kent Downs : le Geopark Transmanche. Ce label est une reconnaissance internationale du patrimoine géologique d'un territoire. L'objectif : valoriser et rendre accessible à tout un chacun notre héritage géologique tout en cherchant à sensibiliser le grand public sur les vulnérabilités de ce patrimoine.

Candidater avec nos partenaires anglais du Kent Downs est vite apparu comme une évidence de par nos histoires géologique, culturelle, humaine, etc. étroitement liées. Et pour rapprocher de nouveau nos territoires unis avant l'ouverture du détroit du Pas de Calais, quoi de plus (géo)logique qu'une labellisation UNESCO conjointe !

Il était évident pour nous d'intégrer le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France au projet pour nous accompagner sur la partie scientifique de la démarche. Le Conservatoire anime notamment notre comité d'expertise patrimoniale qui nous a été d'une grande aide pour identifier, côté français, les géosites du Geopark. Le binôme « PNR – CEN » est très vite devenu indispensable et pertinent à la bonne construction de ce projet de territoire. Un travail en complémentarité a été mené tout au long de cette première année de partenariat sur le Geopark Transmanche nous permettant aujourd'hui de présenter la liste de nos géosites et de voir l'aboutissement de certaines actions « Geopark » (exposition, circuits de découverte, formation à la géologie, animations...). »



En savoir plus ? www.parc-opale.fr



La forêt de Vetrice en Haute-Corse

Partez en balade à travers cette forêt située dans un secteur très sauvage de la Haute-Corse, au cœur du massif du Tenda, à 1 100 m d'altitude. Vous y découvrirez le fameux Pin laricio de Corse.

Pour accéder à la forêt de Vetrice, il vous faut partir du charmant village de Canavaggia et emprunter des chemins caillouteux. Cette forêt abrite diverses variétés de pins, principalement le Pin laricio, une sous-espèce de Pin noir endémique de la Méditerranée, et plus précisément la variété *corsicana*, le Pin laricio de Corse. On le trouve principalement en montagne et il est facilement reconnaissable à son port caractéristique.

Le Pin laricio de Corse est l'habitat privilégié de la Sittelle corse, une espèce endémique de l'île et même unique espèce d'oiseau endémique de France ! Avec un peu de chance, vous la verrez se balader sur les troncs des pins laricios, la tête en bas, à la recherche de vermisseaux et d'insectes. Mais elle est le plus souvent dans les cimes.

La forêt de Vetrice vous permettra de découvrir une zone où l'expansion du Pin maritime est contrôlée grâce à un programme de gestion du Conservatoire d'espaces naturels de Corse, qui intervient sur une parcelle de près de 18,8 ha depuis 2011.

Armez-vous d'un peu de patience et vous pourrez observer de nombreuses espèces d'oiseaux comme le Milan royal, l'Épervier d'Europe, le Bruant zizi, le Coucou, la Bécasse des bois, le Bec-croisé des sapins, le Merle bleu et bien d'autres. Vous pourrez découvrir une flore très riche, admirer au printemps plusieurs espèces d'orchidées ou encore des narcisses.



Extrait du livre « Conservatoires d'espaces naturels - À la découverte de sites remarquables » aux Editions Glénat.

Préservons et réhabilitons les tourbières alcalines des Hauts-de-France et de Wallonie !

Un programme transfrontalier sur 6 ans (2019 à 2025) :

39 communes concernées

13 sites Natura 2000 répartis sur 8 territoires

480 hectares de tourbières restaurées et étudiées

Tout savoir sur le projet LIFE Anthropofens :
www.life-anthropofens.fr



Ça vient de sortir...

Une nouvelle exposition vient de sortir pour promouvoir la préservation des mares.

Composée de 7 dérouleurs, celle-ci pourra être réservée auprès du Groupe Mares : contact@groupemares.org



Directeur de la publication : Christophe Lépine - **Responsable de la publication :** Vincent Santune -
Conception : Ludivine Caron, Isabelle Guilbert - **Comité de relecture :** Ludivine Caron, Isabelle Guilbert,
Christophe Lépine, Francis Meunier, Richard Monnehay, Vincent Santune, Elise Tremel -
Photographies : D. Adam, M. Angot, L. Caron, F. Chemin, F. Cominale, H. Decodts, P. Dron, D. Frimin, B.
Gallet, C. Leboutteiller, F. Lecocq, Q. Marescaux, A. Messean, C. Morel, V. Mercier, M. Rève, D. Top, M.
Serra, Q. Vanquelef / CEN Hauts-de-France ; J.-C. Thibaut / CEN Corse ; / Pixabay.

Imprimé par Imprimerie Leclerc sur papier 70% PEFC - ISSN : 2552 - 9633

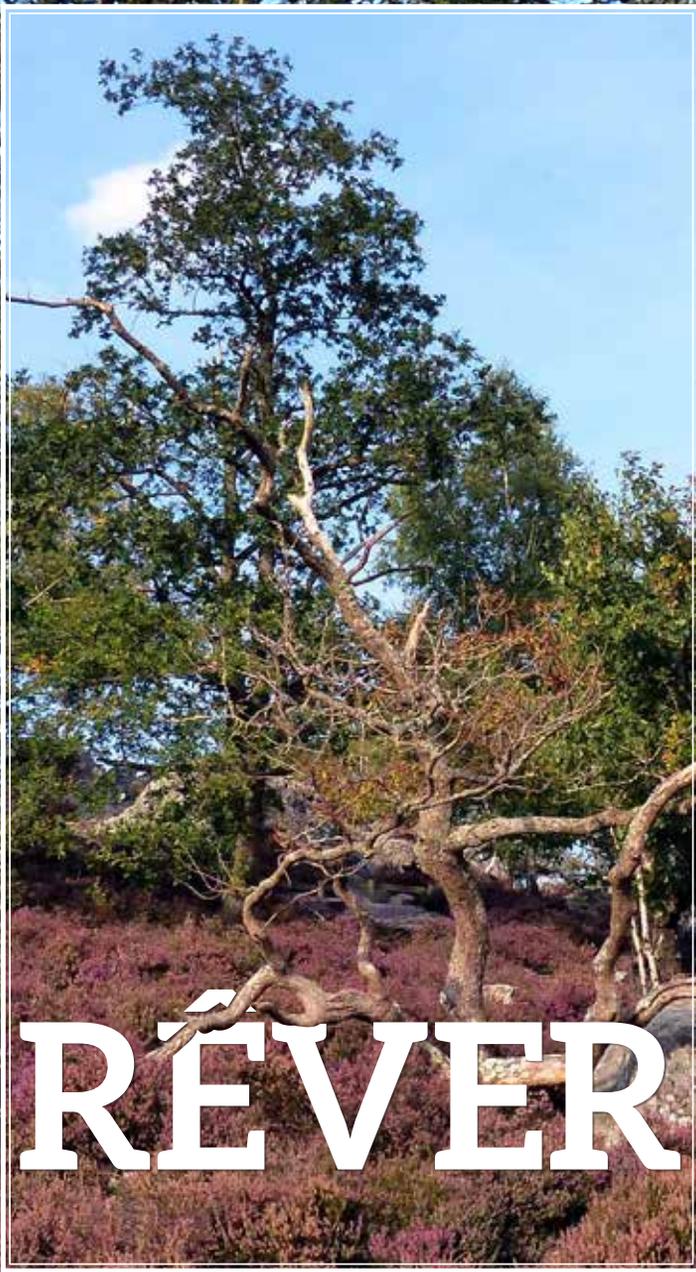


Le Conservatoire d'espaces
naturels des Hauts-de-France
est membre du réseau national
des Conservatoires d'espaces
naturels

**Conservatoires
d'espaces
naturels**

www.reseau-cen.org

N°15 - La Lettre - décembre 2022 - 19



RÊVER



Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
1, Place Ginkgo - Village Oasis - 80480 Dury



03 22 89 63 96



contact@cen-hautsdefrance.org



Site web : www.cen-hautsdefrance.org
Blog : citoyen-de-la-nature.fr



@CENHautsdefrance

Les actions du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France sont permises grâce à :

